

Université Montpellier I – Faculté de Droit
Centre du Droit de la Protection Sociale

Colloque du 16 JUIN 2006
ESEC
BARCELONE

L'INGENIERIE SOCIALE
**« Le droit de la protection sociale, technique d'organisation
de l'entreprise »**

*Sous la Présidence de Philippe VIVIEN,
Directeur des Ressources Humaines du Groupe AREVA*

Interventions :

9h15 Allocution de bienvenue.

Par Dr Joan-Ramon RODOREDÀ ACERO, Directeur de l'Ecole supérieure de commerce,
Université de Barcelone

9h30 Propos introductif.

par Philippe COURSIER, Maître de conférences à la faculté de Droit de Montpellier,
Université Montpellier 1

9h45 L'ingénierie sociale : ses enjeux au regard de la sécurité sociale.

par Albert ARSEGUEL, Vice-président de l'Université de Toulouse

11h15 L'ingénierie sociale en matière de temps et de rémunération.

par Bruno PLATEL, Avocat associé, Cabinet Barthélémy et Associés (Lille)
et François GEUZE, Professeur à l'Université Lille II

15h00 Ingénierie sociale en matière de financement de la protection sociale.

par Bruno SERIZAY, Avocat associé, Cabinet Barthélémy et Associés (Paris)

15h45 Ingénierie sociale en matière de formation professionnelle.

par Nathalie ALLOUCHE, Avocat, Cabinet Barthélémy et Associés (Paris)

17h00 Rapport de synthèse

par Philippe VIVIEN, DRH Groupe AREVA